

GLOBAL EVOLUTION LANCE UN FONDS OBLIGATAIRE À ÉCHÉANCE AXÉ SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS À DESTINATION DES INVESTISSEURS FRANÇAIS

Paris, 3 juin 2026 – Global Evolution, société de gestion spécialisée dans les marchés émergents et frontières, et affiliée à Generali Investments, annonce le lancement sur le marché français du fonds *Global Evolution Funds Emerging Markets Fixed Maturity Fund*. Ce fonds obligataire à échéance, dédié exclusivement aux investisseurs professionnels, se concentre sur la dette des marchés émergents.

Dans un contexte marqué par des rendements toujours attractifs sur la dette émergente et une meilleure visibilité sur l'évolution des taux d'intérêt, la structure à échéance fixe du fonds vise à offrir un profil de rendement lisible et transparent. Celui-ci repose sur une stratégie de portage jusqu'à maturité (*carry to maturity*), associée à une gestion active des risques tout au long de la vie du fonds.

Le fonds investit dans un portefeuille diversifié d'obligations souveraines, quasi-souveraines et d'entreprises issues des marchés émergents, principalement libellées en dollars américains. Il adopte une approche *buy and hold* jusqu'à son échéance, fixée au 31 décembre 2031, avec pour objectif de générer des revenus réguliers tout en cherchant à préserver le capital sur l'horizon d'investissement.

En alignant la maturité des obligations détenues avec celle du fonds, cette stratégie vise à limiter de manière significative le risque de duration par rapport aux fonds obligataires traditionnels, tout en offrant une meilleure visibilité sur le profil risque/rendement.

Une vision différenciante des marchés émergents

Dans un environnement où les incertitudes macroéconomiques se concentrent principalement dans les économies développées, Global Evolution estime que de nombreux pays émergents présentent des fondamentaux plus solides : niveaux d'endettement généralement plus faibles, dynamiques démographiques plus favorables et perspectives de croissance structurellement plus robustes.

La dette des marchés émergents constitue par ailleurs un levier de diversification pertinent au sein des allocations obligataires, en apportant une exposition à des cycles économiques distincts ainsi qu'à une large palette de primes de risque.

Une gestion active et rigoureuse du risque

La gestion du fonds repose sur un processus rigoureux de sélection des émetteurs, combinant analyse macroéconomique, étude des fondamentaux de crédit, valorisations et évaluation du risque pays. Une attention particulière est portée au pilotage du risque de crédit, avec l'objectif d'identifier des titres offrant un portage attractif et relativement prévisible sur la durée de vie du fonds.

La stratégie est mise en œuvre de manière active, sans référence à un indice, avec un suivi continu du portefeuille et la possibilité d'ajuster les positions en fonction des conditions de marché, tout en conservant une discipline de portage jusqu'à maturité.

Romain Bocket, gérant de portefeuille chez Global Evolution, commente : « Avec *Global Evolution Funds Emerging Markets Fixed Maturity Fund*, nous souhaitons proposer aux investisseurs professionnels en France une solution d'investissement à la fois lisible et disciplinée, en phase avec l'environnement actuel de rendements attractifs sur la dette émergente. Notre approche repose sur une analyse fondamentale approfondie associée à une stratégie de portage maîtrisée, avec pour objectif d'offrir un profil de rendement stable jusqu'à l'échéance du fonds. »

Principales caractéristiques du fonds

- Classe d'actifs : dette des marchés émergents (souveraine, quasi-souveraine et d'entreprise)
- Devise d'investissement : devises fortes
- Approche : fonds obligataire à échéance fixe, gestion active sans indice de référence
- Date d'échéance : 31 décembre 2031
- Classification SFDR : Article 8
- Cible : investisseurs professionnels

À propos de Global Evolution

Global Evolution est une société de gestion spécialisée dans les marchés émergents et frontières, intégrée à la plateforme Generali Investments. Basée à Kolding (Danemark), elle dispose de bureaux à Londres, Singapour, New York et Luxembourg et emploie plus de 65 collaborateurs. Depuis sa création en 2007, la société a développé une solide expertise dans l'investissement sur les marchés émergents. Avec plus de 19 milliards de dollars d'actifs sous gestion et une équipe expérimentée et stable, Global Evolution s'impose comme un acteur de référence sur cette classe d'actifs. Elle propose une gamme complète de fonds UCITS ainsi que des mandats dédiés à destination d'une clientèle internationale.

À propos de Generali Investments

Avec plus de 736 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2025, Generali Investments est la holding regroupant différentes sociétés de gestion d'actifs au sein d'une plateforme unique, offrant des expertises spécialisées dans plusieurs pays. Generali Investments fait partie du Groupe Generali, fondé en 1831 à Trieste, en Italie.

Avertissement & Informations importantes

STRICTEMENT CONFIDENTIEL – NE PAS DISTRIBUER - Cette communication marketing est destinée exclusivement aux investisseurs professionnels en France.

Ce document est émis par Global Evolution Asset Management A/S. Les sources des données et informations contenues dans cette fiche sont : Global Evolution Asset Management A/S, Global Evolution Funds. Global Evolution Funds est un fonds UCITS (OPCVM) à compartiments domicilié au Luxembourg, constitué sous forme de Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (la « SICAV »). Global Evolution Funds – Emerging Markets Fixed Maturity Fund est un compartiment de la SICAV (le « Compartiment »). La SICAV est enregistrée conformément à la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif au Luxembourg et est régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg.

Ce document est fourni à titre informatif uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation en vue de l'achat de parts du Compartiment. Il est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels en France. La SICAV et ses compartiments ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ni en vertu du U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié ; en conséquence, ils ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou dans l'un de leurs États, territoires, possessions ou toute autre zone relevant de leur juridiction, ni à ou pour le compte d'une « US Person », telle que définie dans le prospectus. Par ailleurs, la SICAV doit se conformer à la réglementation Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») conformément à l'accord intergouvernemental (IGA) conclu entre le Grand-Duché de Luxembourg et les États-Unis le 28 mars 2014 ainsi qu'à la « loi FATCA » du 24 juillet 2015 (Mémorial A 145 du 29 juillet 2015) et est qualifiée de « restricted fund ».

Pour des informations détaillées concernant la SICAV et le Compartiment, veuillez-vous référer au prospectus et au document d'information clé (« KID »). Toutes les informations reflètent les conditions juridiques et économiques actuelles de la SICAV et de son Compartiment et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Les informations financières relatives au Compartiment figurent dans le dernier rapport annuel audité ou semestriel. Le KID, le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels les plus récents constituent la seule base juridiquement contraignante pour la souscription de parts, et toute décision d'investissement doit se fonder exclusivement sur ces documents. La dernière version du prospectus, du KID ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement au siège social des entités suivantes : la SICAV, les agents locaux désignés (le cas échéant, tels que mentionnés dans la section « Exigences des marchés locaux »), Global Evolution Asset Management A/S, ainsi que sur le site internet www.globalevolutionfunds.com. Les investisseurs doivent lire attentivement le KID, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels et consulter un conseiller professionnel pour obtenir un avis personnalisé avant toute décision d'investissement. La SICAV, les agents locaux (le cas échéant), Global Evolution Asset Management A/S ainsi que leurs représentants déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Avertissement SFDR

Global Evolution Asset Management A/S (la « Société de Gestion ») a mis en place une politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement. La Société de Gestion et/ou le gestionnaire d'investissement désigné (le « Gestionnaire d'investissement ») prennent en compte les risques de durabilité lors des décisions d'investissement.